

CITOYENNETE (S) CARIBEENNE (S) :Etat des Lieux Droits, participation et appartenance

Lettre de cadrage

La 37^{ème} Conférence Annuelle de la Caribbean Studies Association (Association des Etudes Caraïbéennes) se tiendra en Guadeloupe sur le thème " Citoyenneté(s) Caraïbienne(s): Etat des Lieux, Droits, Participation et Appartenance." La conférence se propose d'interroger la nature et la portée de la citoyenneté dans la Caraïbe ainsi que les dynamiques à l'œuvre autour de cette question. On s'efforcera de comprendre à quoi renvoie le besoin de mettre à plat un concept que l'on définit d'ordinaire comme le « droit d'avoir des droits ».

Dès ses débuts comme berceau des sociétés de plantation fondées sur l'esclavage, la région des Caraïbes se caractérise par son organisation stratifiée. Ses structures sociales se différencient par l'existence de groupes sociaux distincts dotés de privilèges et de pouvoirs inégaux.

Au cours de la période post-abolitionniste, l'adoption de nouvelles politiques va se traduire par la limitation du droit de vote ou par l'entrave à la liberté de circulation. Les politiques agraires de Toussaint Louverture et le Code Rural de Boyer en Haïti, ou le système d'apprentissage dans les Antilles britanniques attestent de la continuité des modèles d'exclusion. Plus récemment, les pratiques persistantes visant à définir et à nommer certains groupes comme « moun andeyo » signifiant ainsi les étrangers non-civilisés (en Haïti) ; les malheurs de nombreux groupes d'immigrés apatrides [dominicains-Haïtiens] ; le traitement réservé à certains « groupes marginalisés » nationaux lors de l'incursion de Tivoli (Jamaïque) ; les violences perpétrées à l'encontre des étudiants de l'Université de Porto-Rico à Rio Piedras ; l'accès limité aux ressources et aux droits dont pâtissent la plupart des femmes et des filles dans toutes les sociétés de la Caraïbes, ou plus récemment, le traitement inhumain infligé à un grand nombre de personnes déplacées à la suite du tremblement de terre catastrophique de 2010 en Haïti, sont révélateurs des limites de la citoyenneté dans la région.

En réaction à ces états de fait, la région a également vu apparaître des revendications différentes et innovantes pour plus d'intégration, tel le mouvement de mai 1970 à Curaçao, ou le mouvement croissant de rap et de hip-hop de la jeunesse cubaine et le rôle important qu'il joue pour briser les pratiques de censure ; et enfin les grèves des travailleurs en Guadeloupe et en Martinique. Tous ces processus et ces pratiques soulignent la nécessité de faire un état des lieux de la citoyenneté dans les sociétés de la Caraïbe.

Généalogie du concept :

La citoyenneté comme catégorie ou concept social entre dans la sphère publique avec la Révolution française. La Déclaration des Droits de L'Homme va codifier ces droits. Aux plans normatif et institutionnel, la citoyenneté fut ainsi définie comme un ensemble de droits reconnus aux individus. Bien que ces droits ont été conçus en rapport avec trois principales institutions, l'État, le marché et la société civile ; à l'origine, l'accent est mis tout particulièrement sur l'accès à, et l'exercice, des droits politiques. Avec l'évolution du concept, les citoyens deviennent des personnes libres, dotés de la capacité leur permettant de prendre des décisions autonomes concernant des aspects importants de leur vie.

De manière paradoxale, bien qu'étant universel et ontologique dans son principe, le « droit d'avoir des droits » ne pouvait exprimer son universalité que dans les limites de l'État-nation souverain. De même, la citoyenneté conçue uniquement comme un ensemble de droits a toujours été une vue étriquée qui rend mal compte de la complexité des nombreux niveaux de différenciation de sa reconnaissance formelle, de son exercice concret et de la revendication dont elle peut faire l'objet. En effet, dans les sociétés coloniales caribéennes fondées sur l'esclavage, la majorité de la population était considérée et traitée comme des « biens » et de ce fait ne pouvaient avoir le droit d'avoir des droits. En outre, les modèles de domination des sociétés esclavagistes étaient totales, refusant à l'esclave tout espace de vie privée. La sphère de la vie privée pour les esclaves a émergé en dehors des limites et des préceptes de la culture dominante. Les populations

non blanches dans les sociétés caribéennes étaient également distribuées autour de la race, de la classe et du sexe. Certaines catégories de personnes d'ascendance mixte ont eu accès en partie et parfois en quasi-totalité aux droits dits de citoyenneté (en fonction de leur statut économique et de leur lignée). Ces modes d'accès différenciés à la « citoyenneté » ont prévalu dans la période post-abolitionniste ainsi que durant les phases postcoloniales, dans le développement des sociétés de la Caraïbe.

La réalité de la construction de la citoyenneté dans la Caraïbe a été dès le début une histoire très complexe où l'on observe des accommodements divers, des schémas différents d'exclusion, des manières spécifiques de revendiquer, et des manières multiples de vivre sa citoyenneté. Dans cet ordre d'idée, la citoyenneté est plus qu'un ensemble d'obligations et de droits politiques. Elle est et a toujours été le produit et le résultat de relations et de pratiques de négociation, de contestation, d'opposition et de compromis.

L'objectif de la Conférence de 2012 est d'éclairer le concept, son développement, son évolution et sa dynamique, en particulier dans ses trois dimensions : Droits, Participation et Appartenance. Nous voulons explorer les manières dont les citoyens de la Caraïbe conçoivent et participent aux décisions qui affectent leurs vies, leurs cultures et leur environnement.

Comment évaluons-nous la citoyenneté dans la Caraïbe d'aujourd'hui, dans laquelle des pans entiers de populations vivent encore dans des conditions d'accès limité à l'appartenance politique et sociale de leur société? Quels sont les processus et les pratiques qui définissent des individus ou des groupes comme des citoyens capables et légitimes ? Comment concilier les nobles principes d'universalité et d'inconditionnalité des droits de l'homme, avec les conditions existantes, créées par les structures inégalitaires persistantes qui définissent et scandent la vie des citoyens caribéens ?

Quels paramètres interviennent dans la construction de l'intégration citoyenne? L'intégration est-elle seulement politique ? Fait-elle intervenir uniquement la relation des membres de la société avec

l'État ou avec le processus politique ? La citoyenneté pleine et effective exige-t-elle l'existence d'un contrat social qui garantit que tous les individus d'une société ont droit à des droits ? Ce contrat doit-il évoluer de manière constante ? Comment définir l'appartenance ? Suppose-t-elle « le droit d'habiter », en d'autres termes le droit de vivre dans un environnement décent ? Ou encore des formes différentes d'appropriation, de narration, de vision de l'espace, du temps, des expériences et des relations ?

L'une des dimensions clé de la citoyenneté est la Participation. Qu'est ce qui fait une participation civique pertinente et effective ? Quel est l'impact des réseaux sociaux, de l'engagement dans des organisations et des activités civiques et sociales non politiques sur la citoyenneté ? L'intégration est-elle compatible avec l'autonomie ?

En quoi la participation politique diffère-t-elle de la participation démocratique ? L'utilisation de la violence constitue-t-elle une forme de participation citoyenne ? Comment opèrent les catégories du genre, de l'orientation sexuelle, de la race et de l'âge, mais aussi des affiliations religieuses et culturelles, dans les divers niveaux ou degrés de citoyenneté ?

Des citoyens organisent des mouvements pour revendiquer leur adhésion et leurs droits dans toutes les sphères de la vie. Mais les revendications dans le domaine culturel sont souvent ignorées ou rejetées. De ce point de vue, comment les pratiques culturelles reflètent-elles des manières et des conceptions d'être citoyen ? Y a-t-il un (des) récit(s) culturel(s) de la citoyenneté ?

Nous vivons dans un monde d'interconnexions, d'interactions immédiates ; et donc quel peut être l'impact de la globalisation sur le concept et la compréhension de la citoyenneté ? Comment réconcilier ces droits de la citoyenneté avec l'érosion continue de la souveraineté et l'expansion des espaces transnationaux ? Quel sens a la citoyenneté caribéenne lorsque les états caribéens sont des acteurs géopolitiques de second plan, dont les destins politiques sont décidés à Washington D.C., Paris et Londres plus souvent qu'à Kingston, Port-au-Prince ou Saint-Domingue ? La migration transnationale et en particulier les fonctions que remplissent les mandats que les immigrés envoient à leurs proches restés au pays ; ou encore l'utilisation des réseaux

sociaux par le biais de l'internet changent-t-ils le sens et la pertinence de la citoyenneté ? La citoyenneté dans la région peut-elle transcender l'État-nation ?

La Guadeloupe, lieu de la Conférence, est un département français d'outre-mer, un territoire non-indépendant, comme sa voisine la Martinique ; l'île de Porto Rico et San Marteen sont des commonwealths contrôlés respectivement par les États-Unis et les Pays-Bas. Comment les résidents de la Martinique et de la Guadeloupe, de San Marteen et de Puerto Rico, d'Aruba et de Curaçao, accommodent-ils leurs citoyennetés culturelles caribéennes, avec leurs citoyennetés politique française, hollandaise et étasunienne ? Quels sont les privilèges et les dilemmes du citoyen d'une puissance occidentale comparés à ceux du citoyen d'un état-nation souverain et indépendant de la Caraïbe? Quelles sont les spécificités du processus historique de construction de la citoyenneté dans ces territoires non étatiques? En particulier comment la citoyenneté s'articule avec des processus de formation de l'identité ? La citoyenneté Caribéenne est-elle construite exclusivement du dessus, en plaquant des constitutions généreuses qui passent à côté des dilemmes du monde réel que rencontrent une grande majorité des populations de ces sociétés? La citoyenneté implique également certains devoirs et obligations. Comment les citoyens équilibrent-ils droits, devoirs et obligations ? Telles sont les interrogations difficiles et d'autres liées au thème générique, que la Conférence Annuelle de 2012 en Guadeloupe invite universitaires, artistes et militants spécialistes de la région à débattre.

Dr Carolle Charles, PhD

2011-2012 President of CSA